



Notre définition des conditions d'emploi de qualité

Par Sylvain Marois, vice-président de la FNEEQ, responsable du regroupement université

Cet atelier du 23 juillet 2015 était divisé en deux temps. D'abord un survol des conditions de travail des enseignants en Espagne, au Cameroun et en France, en insistant sur ce qui a été accompli par les syndicats pour améliorer les conditions de travail, et sur qu'il reste à faire. Ensuite, les participantes et les enseignants se sont regroupés selon leur langue pour faire la même chose, échanger sur les gains syndicaux mais aussi sur ce qu'il faut améliorer, avec, en conclusion, des pistes de résolutions pour l'IE. Le tout permettait de dresser un portrait international de ce que sont, ou devraient être, selon des enseignants, des conditions de travail de qualité pour les enseignants.

En Espagne, on souligne d'emblée que les avancées découlent du travail des syndicats... Une déléguée d'Espagne souligne, entre autres, que les enseignants contractuels devraient avoir les mêmes conditions de travail que les permanents. Au Cameroun, les priorités sont la qualité de l'environnement et des conditions de travail. Il y a un déficit généralisé quant aux conditions d'exercice du travail d'enseignant. En France, les enseignantes et les enseignants sont, dans la vaste majorité, des fonctionnaires de l'État. Mais, là-bas comme ailleurs, il y a de plus en plus de précaires (moins diplômés), recrutés pour un nombre d'heures spécifiques et moins bien payés que les autres. La question de la qualification des enseignants est importante en France, mais on constate que de moins en moins de diplômés s'engagent dans la profession, notamment à cause des bas salaires et de la piètre réputation du métier d'enseignant. D'où l'urgence d'une campagne de revalorisation de la tâche enseignante. En Suisse, il y a 26 «ministères de l'Éducation», un par canton. La formation de trois ans aux enseignants est jugée insuffisante. La formation générale est obligatoire pour tous jusqu'à 15 ans. En Haïti, 80% des écoles sont privées. Dans ces écoles, aucune condition de travail garantie, aucune formation n'exigée aux enseignants et absence du droit de se syndiquer dans le privé. Les quelques syndicats, réellement actifs, ont fait la grève pour obtenir une échelle salariale... mais ont été obligés de faire une autre grève pour en forcer l'application.

Les problèmes vécus au Québec ne sont, hélas, pas inconnus ailleurs dans le monde. On souligne, par exemple, l'implantation de réformes sans test ni consultation avec les enseignants... À la fin de l'atelier, l'ensemble des participantes et des participants appuyait la nécessité de tenir une campagne internationale de valorisation de la profession enseignante. Cette campagne doit se faire localement et avec le soutien de l'IE.